

Message du Conseil communal au Conseil général n°236 du 9 décembre 2024

OBJET : Prendre connaissance et statuer sur un crédit complémentaire de CHF 435'000.- pour la réalisation du projet de protection contre les crues « Tabeillon/Bassecourt Nord »

1. Préambule

Le Tabeillon inonde de grands secteurs de Bassecourt pour des crues d'un temps de retour de 30 ans et supérieurs. Il y a deux zones d'inondations distinctes : au nord et au sud de la ligne CFF et de la rue Saint-Hubert.

Sur la base de la carte des dangers d'inondation de la commune mixte de Haute-Sorne, on constate qu'une grande partie du secteur bâti au nord du village se trouve en zone de danger moyen (bleu) à faible (jaune). Il en résulte un déficit de protection important à régler.

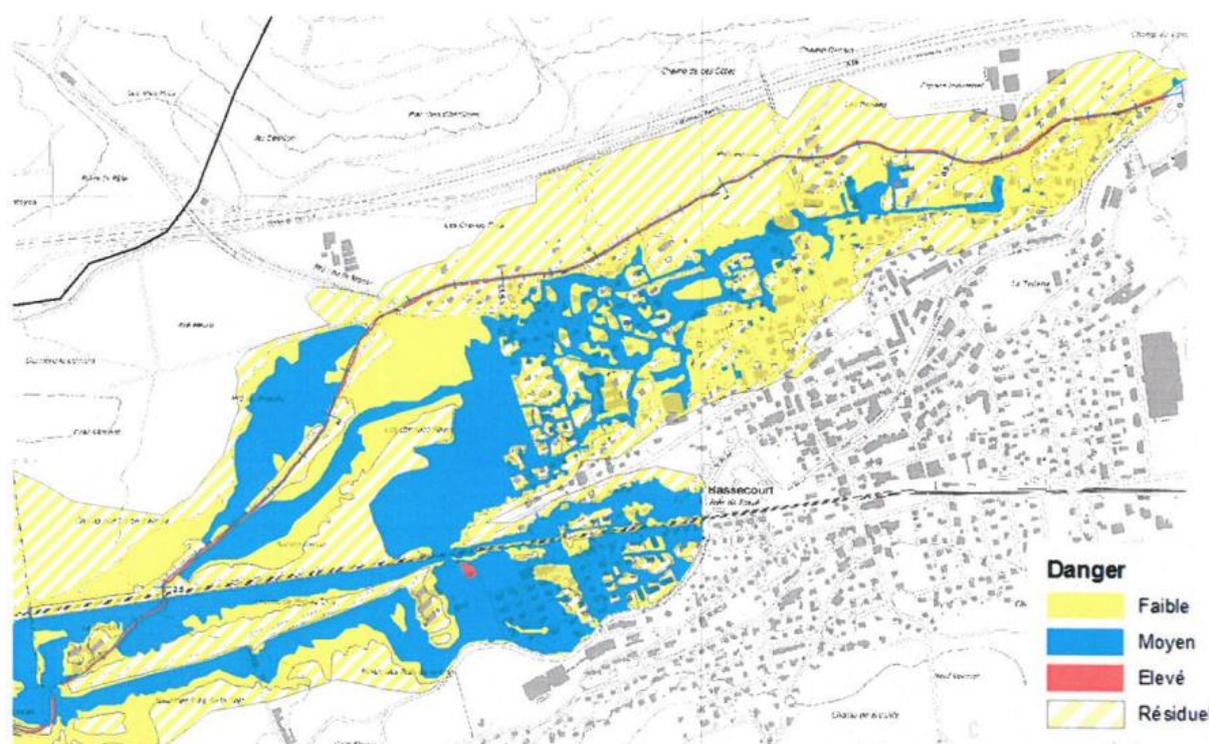


Figure 1 : carte des dangers inondation pour la localité de Bassecourt (Source : études des cotes de protection de la Sorne et du Tabeillon, 2017)

Le concept de protection du nord du village de Bassecourt prévoit la réalisation de plusieurs mesures, à savoir :

- Digue à l'ouest du lotissement des Longues-Royes
- Piège à flottants à l'amont du pont de la rue des Grands-Prés
- Augmentation du gabarit d'écoulement du pont de la rue des Grands-Prés
- Diverses mesures de protection, notamment des digues à l'aval du pont de la rue des Grands-Prés

Des mesures de revitalisation sur le cours d'eau, telles que la suppression des seuils pour rétablir la migration piscicole sont également prévues.

2. Introduction

Une première étape des mesures de protection a déjà été réalisée en 2018. Il s'agit de la digue de protection située à l'ouest du lotissement des Longues-Royes. Comme illustré ci-dessous, celle-ci a un réel impact sur la situation de danger crue du nord du village de Bassecourt.

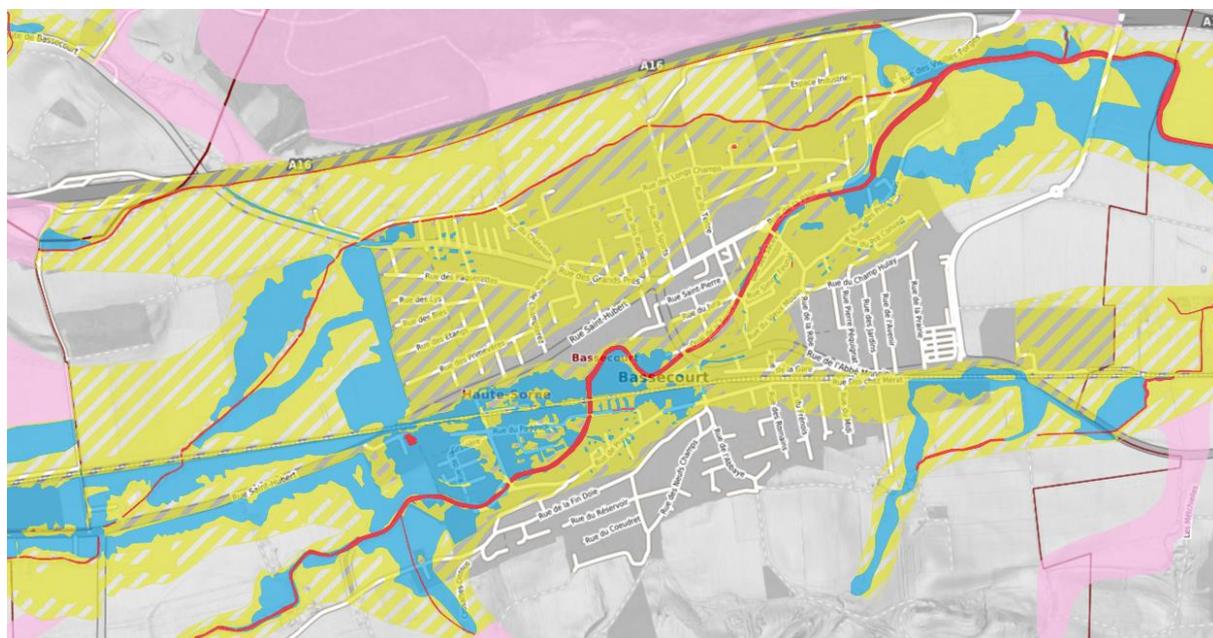


Figure 2 : carte des dangers d'inondation après réalisation de la digue des Longues-Royes (Source : géoportail Jura)

Il reste maintenant à réaliser les travaux sur le pont et à son amont, ainsi que les diverses mesures de protection à son aval et de revitalisation sur le cours d'eau.

3. Considérations générales

Ce projet a déjà fait l'objet de deux demandes de crédit auprès du Conseil général.

Il s'agit des messages n°57 « Crédit d'étude de CHF 390'000.- pour le PDL de l'aménagement et la prévention contre les crues du Tabeillon » et n°91 « Prendre connaissance et approuver le crédit de CHF 925'000.- TTC pour la réalisation des mesures de protection contre les crues de la partie Nord de la localité de Bassecourt ».

Le message n°57 a validé un crédit d'étude pour établir le plan directeur localisé (PDL) afin de lutter contre les crues du Tabeillon, de Glovelier à Bassecourt, comme l'illustre l'image ci-dessous :

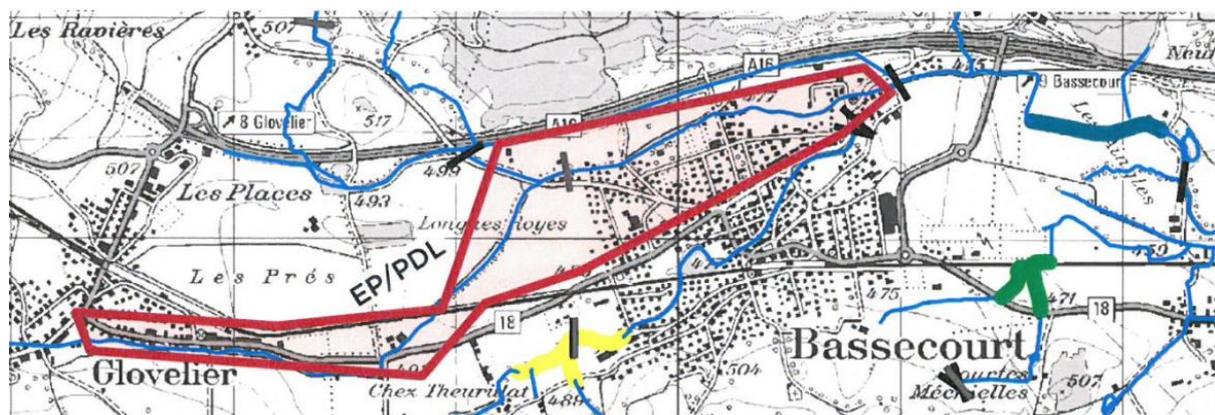


Figure 3 : message n°57 / Planification stratégique en matière de revitalisation des cours d'eau, ENV plan n°15104, 17.12.13

Le message n°91 a validé le crédit pour la réalisation du projet de protection contre les crues du Tabeillon au nord de Bassecourt :

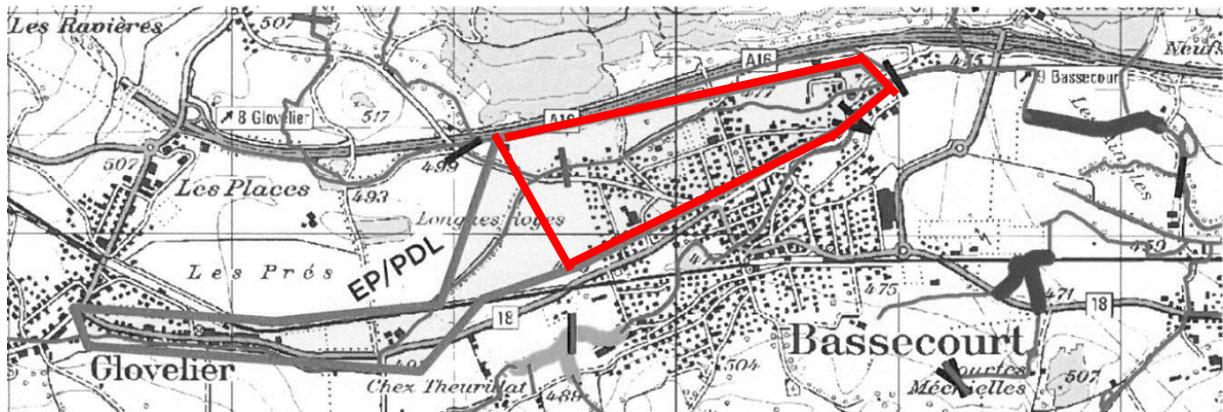


Figure 4 : message n°91 / Périmètre d'étude

4. Conditions particulières

L'appel d'offres auprès des entreprises de génie civil et de béton armé a été réalisé après les vacances d'été 2024.

Quatre entreprises régionales ont été invitées à soumissionner pour les travaux de béton armé pour la réalisation du pont. Trois ont rendu une offre.

Une procédure ouverte a été réalisée pour les travaux de génie civil. Quatre entreprises, toutes régionales, ont remis une offre.

Une entreprise de la commune a été sollicitée en gré à gré pour les travaux d'abattage.

À la suite de ces appels d'offres, il s'avère que les coûts de réalisation pour ce projet ne correspondent plus à ceux indiqués dans les messages n°57 et 91, d'où la demande de crédit supplémentaire.

5. Procédure

Un plan spécial a été nécessaire pour obtenir l'autorisation de réaliser les travaux. Ce dernier a été adopté le 2 octobre 2023 par le Conseil général (message n°214) et le 12 décembre 2023 par la Section de l'aménagement du territoire de la République et Canton du Jura.

6. Délai de réalisation

Les abattages sont prévus entre janvier et mars 2025.

Quant aux travaux de génie civil et béton armé, ils sont planifiés de mai à novembre 2025. Ceux-ci nécessiteront éventuellement la fermeture de la route menant à Boécourt, de mi-juin à fin octobre 2025.

7. Coût des travaux/études

Après l'appel d'offres réalisé en août dernier auprès des entreprises de génie civil et béton armé, la réalisation du projet « Tabeillon/Bassecourt Nord » coûtera au total CHF 1'750'000.00 TTC (études, travaux, frais divers, autorisations) et se détaille ainsi :

Coût de l'investissement	Total en CHF TTC
PDL 2015 à 2020 (étude et divers travaux)	172'000
Etude préliminaire à Plan spécial	210'000
Honoraires : appel d'offres à exécution	170'000
Digue lotissement « Longues Royes Ouest »	90'000
Travaux génie civil et génie biologique	430'000
Pont	480'000
Abattages	30'000
Frais divers (géomètre, pêche électrique, autres)	78'000
Divers/imprévus (10% travaux GC/GB + pont)	90'000
TOTAL TTC	1'750'000

8. Considérations financières

Par rapport aux coûts réels du projet et à la suite de l'appel d'offres, un delta de CHF 435'000.00 TTC est constaté en regard des crédits disponibles.

Plusieurs facteurs expliquent celui-ci, à savoir :

- Mise en arrêt du projet et reprise du dossier après plusieurs années ;
- Nombreuses rencontres avec les propriétaires touchés par le projet ;
- Prestations complémentaires des mandataires dues au changement du niveau de protection (Q300 à Q100) par l'Office de l'environnement lors du projet d'ouvrage ;
- Prestations complémentaires des mandataires pour le traitement du Plan spécial suite au retour de l'examen préalable de la Section de l'aménagement du territoire ;
- Prestations complémentaires des mandataires pour le traitement des oppositions au Plan spécial ;
- Renchérissement depuis 2017 ;
- Précision de l'estimation des coûts du message n°91, établie en 2017 (+/- 25%).

Comme mentionné ci-dessus, ce projet a déjà fait l'objet de deux demandes de crédit auprès du Conseil général, d'où la demande d'un crédit complémentaire.

Crédit complémentaire	Total en CHF TTC	Total en CHF TTC
Total de l'investissement		1'750'000
Crédit, selon message n° 57	390'000	
Crédit, selon message n° 91	925'000	
Investissement	1'315'000	- 1'315'000
Demande de crédit complémentaire		435'000

Donner compétence au Conseil communal pour gérer la réalisation et le financement du projet.

9. Financement

Comme déjà indiqué dans les messages précédents, le Service des infrastructures (SIN) prend en charge 50% des coûts de réalisation du nouveau pont

Les autres dépenses d'investissement sont en principe admises à un subventionnement fédéral et cantonal, sous réserve de la décision ultérieure des autorités compétentes, il en est tenu compte dans la planification de financement du projet.

Le financement de l'investissement net est assuré dans son intégralité par un prélèvement sur les fonds régis par le RGE (Règlement de gestion des eaux de surface). Ce financement est possible si le fonds dispose des ressources nécessaires à l'introduction des recommandations du MCH2 durant l'exercice 2020.

Au 1^{er} janvier 2020, le fonds « Dignes et protection contre les cures – n° 29009.20 » dispose d'un montant de CHF 1'253'272.60. Ce qui rend le prélèvement possible pour le financement de ce projet.

Désignation	Invest.	Taux de subv.	Total en CHF TTC
Coût total du projet			1'750'000
			-
Subvention ENV/OFEV - étape + selon arrêté du GVT 29.08.17	416'305	45%	- 187'337
Subventions RCJU/SIN, selon convention du 06.02.2018	600'000	50%	- 300'000
Subvention ENV/OFEV - étape 2 - sous réserve arrêté du GVT			-
Subvention ENV/OFEV - sur part communale pont	195'000	50%	- 97'500
Subvention ENV/OFEV - sur solde des travaux	733'650	50%	- 366'825
Investissement net			798'338
Prélèvement sur fonds des digues			- 798'338
Besoin de financement			- 0

10. Préavis des autorités

Le Conseil communal prévoit favorablement cet objet et invite le Conseil général à approuver le message tel que présenté.

Haute-Sorne, le 11 novembre 2024

Au nom du Conseil communal
Le Président **Le Chancelier**
Eric Dobler **Alexis Schouller**